



## Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

### SAISON 2018/2019

#### PROCES-VERBAL N° 20

---

**Réunion du mardi 04 décembre 2018**

---

**Président : M. DENIS**

**Présents : MM. VESQUES – JEREMIASCH – LAWSON – ORTUNO – GODEFROY – LANOIX – MARTIN**

---

**Votre messagerie @lpiff.fr évolue.**

Durant les mois de novembre et décembre 2018, la Ligue de Paris Ile de France de Football va mettre en place votre nouvelle messagerie @lpiff.fr sur la plateforme de Google « G Suite ». Votre adresse de messagerie ne changera pas et restera sous la forme [compte]@lpiff.fr, mais votre mail sera consultable depuis Gmail (en version web et sur l'application mobile). Un guide complet ainsi qu'une vidéo ont été créés pour vous accompagner pendant cette migration qui sera finalisée le mardi 18 décembre 2018. Pour toute demande d'information vous pouvez vous adresser à [eblazeix@fff.fr](mailto:eblazeix@fff.fr)

\*\*\*\*\*

**VILLE DE CHAMPIGNY/S/MARNE (94)**

**PARC INTERDEPARTEMENTAL DU TREMBLAY – NNI 94 017 13 06 07 08 09**

Suite à un entretien téléphonique avec M. CANNOU, Adjoint du Directeur du Parc, dans le cadre d'une confirmation de classement des terrains susnommés, un rendez-vous a été pris pour le mercredi 09 janvier 2019 à 10 h 30 sur place. Cette visite a pour but de contrôler les installations qui devront être toutes accessibles et les terrains en configuration match. M. JEREMIASCH apportera les documents de classement.

Communication de la présente information est faite à M. CANNOU du Parc interdépartemental des Sports du Tremblay, au club et à la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE.

**VILLE DE CHOISY LE ROI (94)****PARC INTERDEPARTEMENTAL DES SPORTS DE CHOISY LE ROI – NNI 94 022 02 01**

Suite à un entretien téléphonique avec M. MULLER, Directeur du Parc, dans le cadre d'un classement initial de 5 terrains qui viennent d'être refaits en synthétique, un rendez-vous a été pris pour le jeudi 10 janvier 2019 à 10 h 00 sur place. Cette visite a pour but de contrôler les installations qui devront être toutes accessibles et les terrains en configuration match. M. JEREMIASCH apportera les documents de classement.

Communication de la présente information est faite à M. MULLER du Parc Interdépartemental des Sports de Choisy le Roi, au club et à la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE.

**VILLE DE MARLY LA VILLE (95)****STADE MARTIAL DURONSOY – NNI 95 371 02 01**

La Ville sera contactée dans le cadre de la confirmation de classement de cette installation sportive (classement en cours).

**CLASSEMENT ECLAIRAGE FEDERAL****VILLE DE FRANCONVILLE (95)****STADE JEAN ROLAND – NNI 95 252 01 01**

Mesures relevées par M. ORTUNO le 29 novembre 2018.

Total des points : 6906 lux

Eclairage moyen : 276 lux

Facteur d'uniformité : 0,78

Rapport E min/E max : 0,65

**Avis favorable pour une confirmation en niveau E4.**

**CLASSEMENT ECLAIRAGE REGIONAL****VILLE DE LE MEE/S/SEINE (77)****COMPLEXE SPORTIVE POZOBLANCO N° 1 – NNI 77 285 02 01**

Mesures relevées par M. MARTIN le 21 novembre 2018.

Total des points : 6242 lux

Eclairage moyen : 250 lux

Facteur d'uniformité : 0,79

Rapport E min/E max : 1,29

**Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E5 jusqu'au 10/10/2020.**

**CLASSEMENT TERRAIN SYE****VILLE DE CRETEIL (94)****STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE N° 4 – NNI 94 028 01 04**

Installations visitées par M. JEREMIASCH le 13 septembre 2018.

La C.R.T.I.S. donne un avis favorable **pour une confirmation en niveau 4 SYE** sous réserve de la validation de la C.F.T.I.S..

**DOCUMENT A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.**

**VILLE DE VERSAILLES (78)**

**STADE MONTBAURON – NNI 78 500 01 01**

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. l'étude de l'éclairage du terrain d'honneur de la Ville. Voir la solution technique dérogeant à la règle de hauteur des mâts.

**VILLE DE VILLENEUVE LA GARENNE (92)**

**COMPLEXE SPORTIF PHILIPPE CATTIAU**

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. l'étude de l'éclairage du terrain de la Ville. Voir la solution technique dérogeant à la règle de hauteur des mâts (présence d'ouvrages aériens Rte France).